



Château de Brézé. Cliché F. Bon

Monuments du XIX^e siècle

180^e Congrès archéologique de France

« Nouveaux regards sur l'architecture médiévale en Anjou »

Journée optionnelle le 14 septembre 2021

Cette journée est proposée en complément du 180^e congrès archéologique de France qui se tiendra dans le Maine-et-Loire du jeudi 9 au lundi 13 septembre 2021 sur le thème « Nouveaux regards sur l'architecture médiévale en Anjou ». Elle permettra à celles et ceux qui le souhaitent de prolonger le congrès par une série de visites consacrées à des **monuments du XIX^e siècle reconstruits dans des styles dérivés de l'architecture médiévale**, en particulier dans le style néo-gothique qui inspira nombre d'architectes angevins.

La **Société française d'Archéologie (SFA)**, est une société savante fondée en 1834 pour encourager au plan national l'étude et la publication des travaux scientifiques concernant les édifices anciens. Elle a statutairement la charge d'organiser chaque année le Congrès archéologique de France.

Programme

Brézé : château, église Saint-Vincent. La Chapelle-sous-Doué : église Notre-Dame de la Chapelle. Chanzeaux : église Saint-Pierre, château

Présentateurs

Guy MASSIN LEGOFF - Etienne VACQUET

Société française d'Archéologie | 5 rue Quinault | 75015 Paris

Tél. 01 42 73 08 07 | 06 41 17 36 07

contact@sfa-monuments.fr | sfa-monuments.fr





Château de Chanzeaux. Cliché F. Bon

Présentation de la journée « Monuments du XIX^e siècle »

Au XIX^e siècle, l'Anjou entreprend de nombreux travaux d'agrandissements ou de reconstructions de châteaux et d'églises.

Parmi d'autres, le style gothique est l'objet d'intenses réflexions. Dans les années 1830, c'est tout d'abord la famille de Dreux-Brézé, celle des grands maîtres des cérémonies de France, qui fait appel au décorateur de théâtre parisien Cicéri pour créer des décors intérieurs originaux, enrichis d'un mobilier commandé à cet effet. 25 ans plus tard, Mgr de Dreux-Brézé évêque de Moulins et grand promoteur du néogothique religieux, propose une autre vision pour ses appartements privés qui entraîne d'importantes modifications extérieures.

Entre temps, à Chanzeaux, le comte de Quatrebarbes transforme son château classique, en un hommage au roi René dont il vient de publier les œuvres complètes. Il intègre alors dans une galerie à l'image de celle des croisades à Versailles, la geste familiale depuis le XIII^e siècle. René Hodé, architecte angevin, se fait le spécialiste d'un néogothique pittoresque et pondéré.

Les premières églises néo-médiévales apparaissent en Anjou en 1842, en regardant des édifices anciens locaux à l'architecture bien souvent très pauvre. Cependant, l'architecte diocésain et des Monuments historiques, Joly-Leterme, rejoint par d'autres, élabore une architecture angevine inspirée des plus beaux exemples du gothique de l'Ouest. Les critiques de Viollet-le-Duc mettent un frein à cette tentative et il faut attendre le congrès de la SFA à Saumur en 1862 pour que cette démarche soit louée. Vers 1870, l'église Notre-Dame de la Chapelle-sous-Doué, en est un bel exemple. L'architecte des Monuments historiques Hardion, au début du XX^e siècle, fait appel à d'autres références pour l'église de Brézé. Cependant, parallèlement, l'architecte angevin Beignet offre à Chanzeaux une église qui bouleverse les attendus pour créer une architecture originale.

Coordination scientifique : Bienne Vacquet, Conservateur de patrimoine, Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Journée optionnelle du
180^e congrès archéologique de France

Mardi 14 septembre 2021

Monuments du XIX^e siècle

Bulletin d'inscription
et règlement à retourner
le 23 août 2021 au plus tard à
Société française d'Archéologie
5, rue Quinault - 75015 Paris

PARTICIPANTS

1 bulletin par personne ou 1 bulletin par couple*

Nom : Prénom : N° SFA :

Personne supplémentaire dans le cas d'une inscription *Couple* :

Nom : Prénom : N° SFA :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone mobile / fixe :

Courriel :

RÈGLEMENT

À régler : droits d'inscription + options (se reporter aux tableaux figurant au verso)

Droits d'inscription :€

Options :€

TOTAL :€

☐ Par chèque à l'ordre de la Société française d'Archéologie

☐ Par virement au compte ci-dessous :

Relevé d identité bancaire Société française d archéologie					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devis	Domiciliation
30066	10857	00020086001	22	EUR	CIC PARIS PEREIRE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)			BIC (Bank Identifier Code)		
FR7630066108570002008600122			CMCIFRPP		

Fait à le

Signature :

BULLETIN D'INSCRIPTION

1-Droits d'inscription

	Mardi 14 septembre : tarif à la journée
Membre SFA INDIVIDUEL ¹	☐ 50 €
Membres SFA COUPLE ²	☐ 75 €
Jeune - 35 ans ³	☐ 20 €
Non-membre SFA	☐ 65 €

Total des droits d'inscriptions : €

2-Choix des options (car, repas)

	Mardi 14 septembre : tarif à la journée
Voyage en car	☐ 20 € (indiv.) ☐ 40 € (couple)
Déjeuner	☐ 30 € (indiv.) ☐ 60 € (couple)

Total des options : €

INFORMATIONS SUR LES TARIFS

Les personnes résidant dans le département de Maine-et-Loire bénéficient du tarif « membre SFA » individuel ou couple.

¹ Le tarif « Membre SFA INDIVIDUEL » sociétaire s'applique **exclusivement** aux membres de la SFA

² Le tarif COUPLE s'applique **exclusivement** aux membres de la SFA étant **tous deux sociétaires** individuellement ou ayant souscrit une adhésion COUPLE en cours de validité.

³ Le tarif JEUNE s'applique aux personnes de moins de 35 ans, qu'elles soient membres de la S.F.A. ou non.